

LYCEE FRANÇAIS SADI CARNOT
BP A
201 ANTSIRANANA
MADAGASCAR
020 82 221 14 / 032 49 811 46
lfds.adm@moov.mg



DOSSIER D'INSCRIPTION A L'INTERNAT ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

Nom de l'élève :

Prénoms :

- PS MS GS
 CP CE1 CE2 CM1 CM2
 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

DOCUMENTS À JOINDRE À CE DOSSIER

- Photocopie de la carte d'identité du correspondant
 Certificat de résidence du correspondant

DESIGNATION DU CORRESPONDANT

Conformément au règlement intérieur des services annexes du collège Sadi Carnot, tout élève accueilli à l'internat doit avoir un **correspondant résidant à Diego Suarez** :

- Le correspondant doit être majeur et en capacité de loger temporairement l'élève en cas de maladie ou d'exclusion temporaire de l'internat
- Le correspondant peut accueillir l'élève pour le week-end
- Le correspondant reçoit procuration du responsable légal pour accomplir toutes les démarches relatives à la scolarité (signature des documents relatifs à la scolarité, aux autorisations de sortie, etc.)

NOM et Prénom du correspondant :

Lien avec l'élève (famille, ami de la famille...) :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Email :

Signature du correspondant qui atteste accepter cette responsabilité

SORTIES DE L'INTERNAT

Autorisez-vous la sortie de l'internat le week-end pour aller chez le correspondant ?

- Oui Préciser :
- L'élève se déplace seul pour se rendre chez son correspondant
 - Le correspondant vient chercher et ramène l'élève à l'internat
- Non

Autorisez-vous les responsables de l'internat à accorder des autorisations de sortie le mercredi après-midi (15h à 17h30), le samedi après-midi (15h à 17h30) ou le dimanche (15h30 à 16h30) afin de lui permettre de réaliser de petites courses en ville ou se rendre à des rendez-vous médicaux ? Cette autorisation sera à chaque fois soumise à un responsable de l'internat et ne sera pas automatiquement accordée. L'élève sort alors sous sa propre responsabilité.

- Oui
 Non

Autorisez-vous votre enfant à participer à toutes les sorties encadrées, qu'elles soient récréatives, sportives, culturelles, organisées par l'établissement, pendant ou en dehors du temps scolaire, avec ou sans nuitée extérieure, dans le cadre de la vie de l'établissement et de l'internat ?

- Oui
 Non

SANTE

En cas de problème de santé, autorisez-vous le responsable de l'internat à accompagner votre enfant pour une consultation chez le médecin référent du collège, qui prescrira au besoin un traitement à administrer ?

Oui

Non

En cas d'urgence, autorisez-vous le responsable de l'internat à prendre toutes les dispositions nécessaires à la prise en charge de votre enfant (hospitalisation, opération...), s'il n'a pas pu vous joindre pour vous informer de la situation ?

Oui

Non

N'oubliez pas d'apporter sur la fiche infirmerie toutes les précisions utiles sur la situation médicale de votre enfant (prise de traitement, allergies, problème de sante...).

SIGNATURES

Nous certifions exacts les renseignements fournis dans ce dossier d'inscription et signons ci-dessous :

Date :

Le père

La mère

Autre responsable légal